**Cahier des charges de la sous action « Transformation des UE »**

|  |  |
| --- | --- |
| Sous action | Transformation des UE |
| Descriptif | L’objectif est de renforcer l’adossement à la recherche des formations de l’INSPE. Pour ce faire, les UE seront enrichies des données probantes issues de la recherche et les interventions à deux voix, chercheurs et formateurs, seront développées.  Ainsi, les UE existantes seront progressivement transformées, en commençant par celles qui comportent déjà un contenu recherche important au sein de l’INSPE de Grenoble, et seront harmonisées afin de rendre plus saillants et plus lisibles les apports de la recherche. |
| Modalités | Le travail est conduit par un binôme formateur - chercheur pour transformer le contenu avec une mise en œuvre l’année suivante.  La transformation doit respecter le descriptif de la maquette tout en enrichissant au moins 20% de l’UE par des apports de la recherche.  Une reconnaissance prévue pour ce travail est de 10 HTD par binôme. Cette reconnaissance peut être augmentée ou étalée (sur deux ans) selon les objectifs poursuivis. |
| Attendus | - Explicitation des éléments et la nature des apports de la recherche dans l’UE  - Mise en œuvre au niveau académique  - Évaluation de cet apport à partir d’indicateurs à définir. |

**Fiche de candidature**

Equipe entre 2 et 4 personnes comprenant à minima **1 formateur** et **1 enseignant-chercheur/chercheur**

Encadrant Formateur :

Nom : Prénom :

Établissement :

Encadrant Enseignant-chercheur / chercheur :

Nom : Prénom :

Établissement :

Encadrant 3 (facultatif) :

Nom : Prénom :

Fonction : Établissement :

Encadrant 4 (facultatif) :

Nom : Prénom :

Fonction : Établissement :

Mention : PE - SD - EE

**UE(s) concernée(s)** :

Descriptif du projet :

(Préciser notamment, le nombre de séances visées ou volume horaire, les éléments du contenu de l’UE qui seront objet d’enrichissement par la recherche)

Calendrier :

- Candidature attendue au fil de l’eau.

- Réponse de l'attribution des heures : au fil de l’eau.

- Travail sur la transformation de l'UE par l'équipe :  entre la validation de la proposition et la fin du projet (la fin du projet sera indiquée dans la demande). (Attention : c'est une phase d'élaboration de contenu et non de mise en œuvre)

- Mise en œuvre dans la formation : pendant l’année en cours ou l’année suivante.

- Retour bilan : en fin de projet. Il s'agit de nous faire un retour sur la mise en œuvre (le modèle de fiche à renseigner sera fourni)

Possibilités d’aides

* Nombre d'heures attribuées :

- 7h par personne si équipe composée de 2 membres,

- 6h par personne si équipe composée de 3 membres,

- 5h par personne si équipe composée de 4 membres.

* Participation financière pour l'organisation d'un groupe de réflexion dédié à la transformation, prise en charge des frais de mission de collègues extérieurs au site (ou entre sites) dont la participation à la réflexion s'avèrerait intéressante. Ces éléments devront être motivés dans le projet et les personnes envisagées indiquées.